

Un **nouveau quai public** a été construit et installé sur les terrains municipaux de Lac-Sainte-Marie à la fin de l'été. Cet ouvrage a pu être exécuté en partie grâce à un dédommagement de 86 700\$ qu'Hydro Québec a versé, suite à la construction d'une nouvelle ligne de haute tension dans la municipalité, et d'une contribution de 43 700\$ du Ministère des forêts, de la faune et des parcs. Ces fonds devaient être investis pour des ouvrages qui bénéficient à l'ensemble de la population. Le quai remplit certainement ce critère.

Hélène Goulet

Adapté de « Quoi de neuf à Lac-Sainte-Marie », La Voix de chez nous, Automne 2019

A **new public wharf** was constructed and installed on municipal grounds in Lac-Sainte-Marie at the end of summer 2019. Construction of this dock was made possible thanks to a compensation of \$86,700 that was paid by Hydro Quebec, following the construction of a new high-voltage line in the municipality, and to a contribution of \$43,700 came from the Ministry of Forests, wildlife and parks. These funds had to be invested in works that benefit the population collectively. The dock certainly meets this criterion.

Hélène Goulet

Adapted from « What's New at Lac-Sainte-Marie? », La Voix de chez nous, Fall 2019

